

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

**NOM DU PRODUIT:** D3 Colle à solvant Grise à corps épais PVC-80 - 10D3  
**UTILISATION DU PRODUIT:** Colle à faible teneur en COV pour tuyau en plastique PVC  
**FOURNISSEUR:** IPS Corporation  
 777 McKay Road,  
 Pickering, Ontario L1W 3A3  
 Téléphone: 800 888-8312

**URGENCE:** Transport: CANUTEC, 1 (613) 996-6666 **Médical:** CANUTEC, 1 (613) 996-6666

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

**CLASSIFICATION DU SGH :** Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Santé		Environnement	
Lésions oculaires graves	Catégorie 2A	Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Irritation de la peau:	Catégorie 2	Toxicité aiguë:	Aucune connue
Carcinogénéicité	Catégorie 2	Toxicité chronique:	Aucune connue
		<b>Physique</b>	
		Liquide inflammable	Catégorie 2

**ÉTIQUETTE SGH:**



**Terme d'avertissement: Danger**

Mentions de danger	Conseils de prudence
H225: Liquide et vapeurs très inflammables	P201 : Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation
H302 : Nocif en cas d'ingestion	P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.
H315: Provoque des irritations cutanées	P210: Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de la flamme nue/des surfaces chaudes – Ne pas fumer
H319: Provoque une irritation grave des yeux	P233 + P403: Garder le récipient bien fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
H332 : Nocif en cas d'inhalation	P240 + P241: Bien fixer, mettre à la terre récipients et récepteurs. Utiliser un équipement antidéflagrant.
H335: Peut causer une irritation respiratoire	P242 + P243: N'utilisez que des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
H336: Risque de somnolence et d'étourdissements	P261: Éviter l'inhalation des poussières/fumée/gaz/bruit/vapeurs/vaporisations
H351: Susceptible de provoquer le cancer	P501: Éliminer le contenu ou le récipient dans un centre d'élimination des déchets approuvé.
<b>Réponse</b>	
P301+310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin	P304+340: EN CAS D'INHALATION : Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer.
P331: Ne pas faire vomir.	P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou sous la douche].	P261: Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
	P308+313: EN CAS d'exposition ou d'inquiétude: Consulter un médecin.

**Pourcentage d'ingrédients dont la toxicité cutanée aiguë est inconnue :** 0%  
**Dangers physiques non classés ailleurs** Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

**SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

	CAS	EINECS	REACH	CONCENTRATION
			Numéro d'inscription	% en poids
Tétrahydrofurane (THF)	109-99-9	203-726-8	01-2119444314-46-0000	40 - 50
Méthyléthylcétone (MEC)	78-93-3	201-159-0	01-2119457290-43-0000	20 - 30
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	01-2119453616-35-0000	5 - 15

Tous les constituants de ce produit adhésif sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques gérées par l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis (US EPA), ou sont exemptés de cette liste. \*Indique que ce produit chimique est soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information de la communauté (40CFR372). # indique que ce produit chimique se trouve sur la liste des produits chimiques de la Proposition 65, connus par l'État de Californie de causer le cancer et des effets toxiques pour la reproduction.

**SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS**

**Contact avec les yeux:** Rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin immédiatement.  
**Contact avec la peau:** Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.  
**Inhalation:** Retirez (le patient) à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin.  
**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau. Donner 1 ou 2 verres d'eau ou de lait pour diluer. Ne pas faire vomir. Consultez un médecin immédiatement.

**SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction appropriés:** Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée.  
**Moyens d'extinction inappropriés:** Vaporisation ou jets d'eau.  
**Risques d'exposition:** Inhalation et contact cutané.  
**Produits de combustion:** Oxydes de carbone et de fumée.

	HMIS	NFPA	
Santé	2	2	0-Minimal
Inflammabilité	3	3	1-Léger
Réactivité	1	1	2-Modéré
ÉPI	B		3-Sérieux
			4-Sévère

**Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion:** Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à température ambiante. Peut dégager des vapeurs qui peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut être enflammé par décharge statique. Peut parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et retourner à une fuite ou à un récipient ouvert. Peut s'accumuler en quantités dangereuses dans des zones de stockage basses, en particulier à l'intérieur d'espaces confinés, entraînant un risque d'incendie.  
**Protection pour les pompiers:** Evacuer la zone. Combattre le feu à une distance de sécurité ou dans un endroit protégé. Pour un feu massif, évacuez immédiatement la zone et utilisez des supports à ou des lances à régulation. Avant l'entrée, en particulier dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié pour vérifier: un atmosphère inflammable ou explosive. Un vêtement de protection chimique (par exemple un vêtement anti-éclaboussures de protection chimique) et un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive peuvent être nécessaires.

**SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles:** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.  
 Assurer une ventilation suffisante, utiliser un système de ventilation par aspiration antidéflagrant ou porter un équipement de protection respiratoire approprié. Éviter le contact avec la peau ou les yeux (voir section 8).  
**Précautions environnementales:** Éviter que les produits ou les liquides contaminés par ce produit ne puissent pénétrer les égouts, les fuites, le sol ou les cours d'eau libre.  
**Méthodes de nettoyage:** Contenir le déversement en utilisant des matériaux non combustibles tels que la vermiculite, la terre ou le sable. Placez l'absorbant utilisé dans un récipient approprié, des contenants couverts et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même danger que le produit déversé.  
**Matières à éviter au nettoyage:** Contenant en aluminium ou en plastique. Ne pas utiliser d'absorbants.

**SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**Manipulation:** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Connexion électrique et équipement de mise à la terre. Les pinces de masse doivent être en contact avec le métal nu. Utilisez des outils anti-étincelles. Lavez-vous soigneusement les mains après avoir manipulé ce produit. Ne pas fumer. Évitez de respirer ce produit. Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Évitez toute exposition pendant la grossesse et l'allaitement. Utilisez uniquement dans les endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de générer des vapeurs ou des brouillards.  
**Entreposage:** Garder l'air d'entreposage à l'écart des aires de travail peuplées. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des matières incompatibles et toute source d'inflammation. Les ventilateurs de ventilation et l'équipement électrique ne doivent pas produire d'étincelles. Suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du contenant, les fiches de données et la documentation sur la colle à solvant.  
**ATTENTION:** Les récipients vidés peuvent contenir des résidus dangereux et des vapeurs explosives. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper, percer ou souder près de ce récipient. Suivez l'avertissement de l'étiquette jusqu'à ce que le récipient soit complètement nettoyé ou détruit.

**SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

LIMITES D'EXPOSITION:	Composant	ACGIH	ACGIH	OSHA	Ontario	Ontario	CAL/OSHA	Plafond	CAL/OSHA
		8 hr-TLV	15 min-STEL	8 hr-PEL	OEL-TWA	STEL / Plafond	8 Hr-PEL	CAL/OSHA	15 Min-STEL
	Tétrahydrofurane (THF)	50 ppm	100 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	250 ppm
	Méthyléthylcétone (MEC)	200 ppm	300 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	300 ppm
	Cyclohexanone	20 ppm	50 ppm	50 ppm	N/E	N/E	25 ppm	N/E	N/E

**Contrôles techniques:** Utilisez une ventilation aspirante locale, si la ventilation générale n'est pas adéquate pour contrôler la quantité dans l'air. Utilisez des systèmes de ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant approprié et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et stocké. Contrôlez les décharges d'électricité statique qui comprend aussi la liaison de l'équipement à terre. Fournir une douche de sécurité dans la zone de travail, en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.  
**Surveillance:** Maintenez la concentration des contaminants dans l'air sous les limites d'exposition dans la zone de travail.  
**Équipement de protection individuelle (EPI):**  
**Protection des yeux:** Évitez tout contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures, un écran facial, des lunettes de sécurité (lunettes) avec protections frontales et protections latérales etc., comme cela peut être approprié pour l'exposition.  
**Protection de la peau:** Empêchez le contact avec la peau autant que possible. Les gants en caoutchouc butyle doivent être utilisés pour une immersion fréquente. L'utilisation de gants résistants aux solvants ou d'une crème protectrice résistante aux solvants devrait offrir une protection adéquate lorsque des applications, des pratiques et des procédures de collage normales sont utilisées pour réaliser des liaisons structurelles.  
**Protection respiratoire:** Prévenez l'inhalation des solvants. Utilisez dans une pièce bien ventilée. Ouvrez les portes et/ou les fenêtres pour assurer le flux d'air et les changements d'air. Utilisez une ventilation aspirante locale pour éliminer les contaminants en suspension dans l'air de la zone de respiration des employés et pour maintenir les contaminants sous les niveaux indiqués ci-dessus. Avec utilisation normale, la valeur limite d'exposition ne sera généralement pas atteinte. Lorsque les limites sont atteintes, utilisez un équipement de protection respiratoire.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES**

<b>Apparence:</b>	Grise	<b>Physical State:</b>	Liquide
<b>Odeur:</b>	Cétone	<b>Seuil d'odeur:</b>	0,88 ppm (Cyclohexanone)
<b>pH:</b>	Sans objet	<b>Pourcentage de matières volatiles par volume:</b>	81%
<b>Point de fusion/congélation:</b>	-108,5°C (-163,3°F) Basé sur le premier composant de fusion: THF	<b>Gamme d'ébullition:</b>	66°C (151°F) à 156°C (313°F)
<b>Point d'ébullition:</b>	66°C (151°F) Basé sur le premier composant d'ébullition: THF	<b>Taux d'évaporation:</b>	> 1,0 (BUAC = 1)
<b>Point d'ignition:</b>	-14°C (-6,8°F) TCC basé sur le THF	<b>Inflammabilité:</b>	Catégorie 2
<b>Densité spécifique:</b>	0,946 @23°C (73°F)	<b>Limites d'inflammabilité:</b>	LEL: 1,1% basé sur Cyclohexanone UEL: 11,8% basé sur le THF
<b>Solubilité:</b>	Portion de solvant soluble dans l'eau. La portion en résine se sépare.	<b>Pression de vapeur:</b>	129 mm Hg @ 20°C (68°F) basé sur le THF
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau:</b>	Sans objet	<b>Densité de vapeur:</b>	>2 (Air = 1)
<b>Temp. d'auto-inflammation:</b>	321°C (610°F) basé sur le THF	<b>Autres données: Viscosité:</b>	Corps lourd
<b>Temp. de décomposition:</b>	Sans objet		
<b>Teneur en COV :</b>	Lorsqu'il est appliqué selon les directives, selon la règle 1168 du SCAQMD, la méthode d'essai 316A, la teneur en COV est: ≤ 510 g/l.		

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité chimique:</b>	Normalement stable.
<b>Réactivité</b>	THF - Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune en utilisation normale. Lorsqu'il est obligé de brûler, ce produit dégage des oxydes de carbone et de la fumée.
<b>Conditions à éviter:</b>	Températures élevées. Flamme nue, étincelles, décharges statiques, chaleur et autres sources d'inflammation.
<b>Matières incompatibles:</b>	Agents oxydants (par exemple peroxydes).

**SECTION 11 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

<b>Voies d'exposition probables:</b>	Inhalation, contact avec les yeux et la peau
<b>Risque d'aspiration:</b>	Peut être aspiré dans les poumons (aspiré) si avalé ou vomé. Peut causer des lésions pulmonaires en cas d'aspiration d'après l'expérience humaine.
<b>Symptômes et effets aigus:</b>	
<b>Inhalation:</b>	Une surexposition grave peut provoquer des nausées, des étourdissements, des maux de tête. Peut causer la somnolence, l'irritation des yeux et des voies nasales.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Vapeurs légèrement inconfortables. Une surexposition peut entraîner des lésions oculaires graves avec inflammation cornéenne ou conjonctivale au contact du liquide.
<b>Contact avec la peau:</b>	Le contact avec un liquide peut éliminer les huiles naturelles de la peau et provoquer une irritation cutanée. Une dermatite peut survenir lors d'un contact prolongé.
<b>Ingestion:</b>	La déglutition peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et une perte de conscience.
<b>Effets chroniques (à long terme):</b>	(THF) Catégorie 2 Cancérogène (MEC) Il a été démontré qu'une exposition chronique de faible intensité entraîne une diminution de la mémoire et une atteinte du système nerveux central.
<b>Risques pour la santé non classés ailleurs:</b>	Ce produit peut causer un dégraissage et une irritation de la peau (dermatite) lors d'un contact prolongé ou répété.
<b>Risque d'aspiration:</b>	Pas de classification de toxicité par aspiration
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée:</b>	Sans objet

Toxicité:	LD50	LC50	Organes cibles
Tétrahydrofuranne (THF)	Orale: 2842 mg/kg (rat), cutanée: > 2.000 mg/kg (rat)	Inhalation: 3 hrs. 21.000 mg/m <sup>3</sup> (rat)	STOT SE3
Méthyléthylcétone (MEC)	Orale: 2737 mg/kg (rat), cutanée: 6480 mg/kg (lapin)	Inhalation 8 hrs. 23.500 mg/m <sup>3</sup> (rat)	STOT SE3
Cyclohexanone	Orale: 1535 mg/kg (rat), cutanée: 948 mg/kg (lapin)	Inhalation 4 hrs. 8.000 PPM (rat)	Non établi

<b>Toxicité aiguë:</b>	Méthyléthylcétone (MEC)	Toxicité aiguë (orale) : Aucune	Toxicité aiguë (cutanée) : Aucune	Toxicité aiguë (par inhalation) : Aucune
------------------------	-------------------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

<b>Toxicité de l'exposition cible spécifique (exposition unique):</b>	Catégorie 3
<b>Toxicité de l'exposition cible spécifique (exposition répétée):</b>	Sans objet

Effets sur la reproduction	Térogénicité	Mutagénicité	Embryotoxicité	Sensibilisation au produit	Produits synergiques
Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi
<b>Carcinogénicité</b>	(THF) Catégorie 2				

**SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

<b>Écotoxicité:</b>																	
<b>Toxicité aquatique aiguë:</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Pimephales promelas (tête-de-boule): 96 heures</th> <th>Daphnia magna (puce d'eau): 48 heures</th> <th>Pseudokirchneriella subcapitata (microalgues) Inhibiteur de la vitesse de croissance</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tétrahydrofuranne (THF)</td> <td>2160 mg/L</td> <td>Pas de données disponibles</td> <td>3,700 mg/l - 192 heures</td> </tr> <tr> <td>Méthyléthylcétone (MEC)</td> <td>&gt; 100 mg/L</td> <td>&gt; 100 mg/L</td> <td>2,029 mg/l - 96 heures</td> </tr> <tr> <td>Cyclohexanone</td> <td>527 mg/L</td> <td>&gt; 100 mg/L</td> <td>0,925 mg/l - 72 heures</td> </tr> </tbody> </table>		Pimephales promelas (tête-de-boule): 96 heures	Daphnia magna (puce d'eau): 48 heures	Pseudokirchneriella subcapitata (microalgues) Inhibiteur de la vitesse de croissance	Tétrahydrofuranne (THF)	2160 mg/L	Pas de données disponibles	3,700 mg/l - 192 heures	Méthyléthylcétone (MEC)	> 100 mg/L	> 100 mg/L	2,029 mg/l - 96 heures	Cyclohexanone	527 mg/L	> 100 mg/L	0,925 mg/l - 72 heures
	Pimephales promelas (tête-de-boule): 96 heures	Daphnia magna (puce d'eau): 48 heures	Pseudokirchneriella subcapitata (microalgues) Inhibiteur de la vitesse de croissance														
Tétrahydrofuranne (THF)	2160 mg/L	Pas de données disponibles	3,700 mg/l - 192 heures														
Méthyléthylcétone (MEC)	> 100 mg/L	> 100 mg/L	2,029 mg/l - 96 heures														
Cyclohexanone	527 mg/L	> 100 mg/L	0,925 mg/l - 72 heures														
<b>Mobilité dans le sol:</b>	En cas de rejet dans l'environnement, ce produit peut se déplacer rapidement dans le sol.																
<b>Dégradabilité:</b>	Ne se dégrade pas rapidement selon les données quantitatives. (Tétrahydrofuranne)																
<b>Bioaccumulation:</b>	Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus pour être bioaccumulables.																

**SECTION 13 - ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Éliminer les déchets et les récipients conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux en vigueur. Consulter un expert en élimination.

**SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT**

<b>Désignation officielle de transport:</b>	Adhésifs	<b>EXCEPTION pour transport terrestre</b> Quantité limitée du Ministère des Transports (DOT): Jusqu'à 5L par emballage intérieur, 30 kg de poids brut par colis. Produits de consommation: Selon l'emballage, ces quantités peuvent être qualifiées selon le Ministère des Transports comme «ORM-D»
<b>Classe de danger:</b>	3	
<b>Risque secondaire:</b>	Aucun	<b>INFORMATION SUR LE TMD (transport des marchandises dangereuses)</b> CLASSE DE TMD: LIQUIDE INFLAMMABLE 3 NOM D'EXPÉDITION: ADHÉSIFS NUMÉRO UN/GROUPE D'EMBALLAGE: UN 1133, PG II
<b>Numéro d'identification:</b>	UN 1133	
<b>Groupe d'emballage:</b>	PG II	
<b>Étiquette requise:</b>	Liquide inflammable Classe 3	
<b>Polluant marin:</b>	NON	
<b>Classe de SIMDUT</b>	B2 D2B	

**SECTION 15 - DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION**

<b>Information de précaution sur l'étiquette:</b>	Très inflammable, irritant, Carc. Cat. 2	<b>Liste des ingrédients:</b>	États-Unis TSCA, Europe EINECS, LIS Canada, Australie AICS, Corée ECL/TCCL, Japon MITI (ENCS)
<b>Symboles:</b>	F, Xi		
<b>Phrases de risque:</b>	R11: Facilement inflammable. R20: Nocif par inhalation. R36/37: Irritant pour les yeux et l'appareil respiratoire.		R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67: Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des vertiges
<b>Phrases de sécurité:</b>	S9: Garder le récipient dans un endroit bien ventilé. S16: Tenir loin de toute source d'inflammation-Défense de fumer. S25: Éviter tout contact du produit avec les yeux.		S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. S33: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. S46: En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
<b>Déclaration de conformité:</b>	La présente Fiche a été préparée de manière à être conforme à la norme : Norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses 29 CFR 1910.1200 US OSHA (Rev 2012). Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada 2015		Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances (LIS) / (LES) Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

**SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

<b>Information sur les spécifications:</b>		
<b>Service ayant émis la fiche de données de sécurité :</b>	IPS, Affaires environnementales, de l'hygiène et de la sécurité	Tous les ingrédients sont conformes aux exigences de la directive européenne relative à la réduction des substances dangereuses (RoHS).
<b>Courrier électronique:</b>	<EHSinfo@ipscorp.com>	
<b>Formation nécessaire:</b>	Oui, formation aux pratiques et procédures contenues dans la documentation sur les produits.	
<b>Date de réédition/raison de la réédition:</b>	12-31-2019/Format standard du SGH mis à jour	
<b>Utilisation prévue du produit:</b>	Colle à solvant pour tuyau en plastique PVC	

Ce produit a été préparé à être utilisé par des personnes qualifiées à leurs propres risques et périls. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées exactes en fonction de l'état actuel de nos connaissances et expériences. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.